

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 21/09/2017	Dossier complet le : 22/09/2017	N° d'enregistrement : F01117P0212
-----------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------

#### 1. Intitulé du projet

Construction d'un Hôtel logistique dans la ZAC des Ardoines à Vitry-sur-Seine.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Projet présentant une surface plancher totale supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> mais inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> (surface plancher totale du projet = 39 950 m <sup>2</sup> ).

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un hôtel logistique qui comportera :

- des grandes cellules de logistique en RDC disposant de vitrines et de showroom directement accessibles depuis la rue,
- un niveau de stationnements en mezzanine;
- des cellules d'activités artisanales à l'étage,
- une surface dédiée au tertiaire.

La construction de ce nouvel hôtel logistique nécessitera la démolition du bâtiment existant sur le terrain d'assiette du projet.

#### 4.2 Objectifs du projet

La logistique urbaine constitue un enjeu majeur du développement du Grand Paris. Elle est un facteur d'équilibre entre le développement durable des territoires et la qualité de vie des habitants. Elle sert le développement économique du territoire Sud parisien.

L'hôtel logistique, lui, permet de réceptionner et stocker des marchandises en périphérie de Paris via des modes de transports alternatifs (fleuve, rail, ...) et de les livrer ensuite avec des véhicules propres (gaz, électricité).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La première phase des travaux consistera en la démolition du bâtiment existant sur la parcelle d'assiette du projet.

Ensuite, compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour l'hôtel logistique, des terrassements en déblai/remblai sont prévus. Les remblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle.

Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui sera réalisée avant le démarrage du chantier.

Le chantier durera environ 24 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction des bâtiments
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Répondant à d'importantes contraintes urbaines, le futur hôtel logistique, également appelé démonstrateur des Ardoines, accueillera une diversité d'activités économiques, pouvant héberger à terme une vingtaine d'entreprises. Il comprendra :

- Des lots dédiés à des activités logistiques avec une facette commerciale (comptoirs professionnels, etc.) ;
- Des locaux d'activités artisanales et de services ;
- Des locaux tertiaire.

L'accent sera mis sur son insertion urbaine, avec notamment des façades urbaines très qualitatives et domestiques. Une attention particulière sera portée à la réduction des nuisances visuelles et sonores pour les riverains.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle :	26 822 m <sup>2</sup>
Surface projetée maximale :	39 950 m <sup>2</sup>
Hauteur maximale :	Hauteur maximale du bâtiment = 19,10 m depuis le niveau de la cour intérieure

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue René Descartes  
ZAC GARE DES ARDOINES  
94 400 VITRY-SUR-SEINE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8 ° 4 6 ' 4 2 " N Lat. 0 2 ° 2 4 ' 2 4 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est situé à 1,1 kilomètres à l'Ouest de la ZNIEFF de type 2 n°110030001 PARC DES LILAS. Cette ZNIEFF correspond au périmètre du parc des Lilas. Ce parc, préservé de l'urbanisation, est situé sur le plateau de Vitry-sur-Seine. Il est localisé sur d'anciennes carrières de gypse, ce qui l'a rendu inconstructible.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucun APPB sur la commune de Vitry-sur-Seine ni sur les communes voisines.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Vitry-sur-Seine arrêté par le Conseil Municipal le 18/12/13.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZAC des Ardoines se trouve dans le périmètre de protection du bâtiment social de l'ancienne usine gazière d'Alfortville (monument inscrit). La Grande Halle SNCF est répertoriée comme patrimoine d'intérêt au PLU de Vitry-sur-Seine.



Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les documents de référence aux risques naturels auxquels la commune est exposée sont : - Le Plan de Prévention du Risque Inondation de la Marne et de la Seine approuvé par arrêté préfectoral n°2007/4410 du 12 novembre 2007. - L'arrêté préfectoral n°2001/2440 du 9 juillet 2001 prescrivant l'établissement d'un Plan de prévention des risques naturels prévisibles « inondation et coulées de boues par ruissellement en secteur urbain » - L'arrêté préfectoral n°2001/2822 du 1er août 2001 prescrivant l'établissement d'un Plan de prévention des risques naturels prévisibles "affaissements et effondrement de terrains"
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun site inscrit sur la commune de Vitry sur Seine.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau potable utilisée sur le site sera issue du réseau de distribution du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF). L'eau brute est prélevée dans la Seine et traitée à l'usine Edmond Pépin de Choisy-le-Roi qui figure parmi les grandes usines de production d'eau potable du monde : elle fournit chaque jour 350 000 m3 d'eau à 1,7 million d'habitants. Le site sera alimenté directement au moyen de pompes situées dans l'usine de production de Choisy-le-Roi.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction de l'hôtel logistique objet du présent CERFA nécessitera la démolition préalable du bâtiment actuellement présent sur la parcelle d'assiette du projet. Les gravats issus de la démolition devront être évacués de la parcelle.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction de l'hôtel logistique nécessitera des apports de matériaux (bâtiments, voiries, parkings, réseaux, etc...).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'hôtel logistique sera implanté au cœur de la ZAC des Ardoines, sur un terrain accueillant déjà un bâtiment à usage industriel qui sera démoli. Du fait de son implantation dans une zone industrielle, on rencontre sur le site une faune et une flore adaptées aux milieux industriels. Cette nouvelle implantation n'aura donc aucun impact sur la faune et la flore. L'aménagement ne constitue pas une coupure de continuités écologiques identifiées ou à créer. Le projet d'aménagement de la ZAC des Ardoines contribue au contraire à la création d'une liaison verte entre le Parc des Lilas et la Seine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement de la ZAC des Ardoines n'intervient dans aucun site Natura 2000, ZNIEFF, ZICO ou ENS. Le projet n'a pas d'incidences significatives sur les zones inventoriées ou protégées pour la biodiversité, y compris les sites Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'hôtel logistique sera implanté au cœur de la ZAC des Ardoines, sur un terrain accueillant déjà un bâtiment à usage industriel qui sera démoli. Cette nouvelle implantation n'aura donc aucun impact sur la faune et la flore.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette de l'hôtel logistique est situé en dehors du zonage du PPRT du dépôt pétrolier EFR France (ex DELEK France) qui a été approuvé le 30 mars 2015.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie Nord du terrain d'assiette de l'hôtel logistique est située dans la zone d'aléa violet clair (zone urbaine dense en autres aléas), qui correspond à une zone de submersion comprise entre 0 et 1 mètre du PPRI de la Marne et de la Seine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de logistique urbaine qui sera mise en oeuvre sur le site engendrera du trafic routier. Comme indiqué plus avant, l'objectif de l'hôtel logistique est de limiter au maximum le trafic routier polluant en réceptionnant et en stockant des marchandises en périphérie de Paris via des modes de transports alternatifs (fleuve, rail, ...) et en les livrant ensuite avec des véhicules propres (gaz, électricité).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sur le site, les nuisances sonores et les vibrations auront pour unique origine les moteurs des véhicules (poids lourds, véhicules légers et chariots élévateurs) ainsi que les avertisseurs de recul des chariots élévateurs. Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration n'est présent. Les chariots élévateurs se déplacent à l'intérieur de l'établissement. Les émissions sonores diffusées à l'intérieur de l'établissement ne seront pas perçues à l'extérieur du bâtiment.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet consiste en la construction d'un hôtel logistique qui comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux grandes cellules en RDC disposant de vitrines et de showroom directement accessibles depuis la rue,</li> <li>- activités artisanales et services disponibles à l'étage,</li> <li>- une surface dédiée au tertiaire.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration ne sera présent.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'établissement ne présente que peu de risques de pollution atmosphérique. Les seuls rejets atmosphériques seront les rejets des véhicules à moteur circulant sur le site.</p> <p>Le bâtiment sera chauffé au moyen du réseau du chauffage urbain de Vitry-sur-Seine.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de son activité, l'hôtel logistique n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Les eaux usées domestiques seront évacuées par le réseau d'assainissement de la ZAC et seront traitées dans la station d'épuration de Valenton gérée par le (SIAAP). Les eaux pluviales seront rejetées dans le réseau de collecte de la zone.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De l'eau potable sera utilisée pour des besoins sanitaires ainsi que pour l'arrosage des espaces verts. Il n'y aura pas d'usage d'eau industrielle sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité qui sera mise en oeuvre dans l'hôtel logistique produira essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation.</p> <p>Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées.</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'hôtel logistique sera implanté au cœur de la ZAC des Ardoines, sur un terrain accueillant déjà un bâtiment à usage industriel qui sera démoli.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

RUNGIS

le,

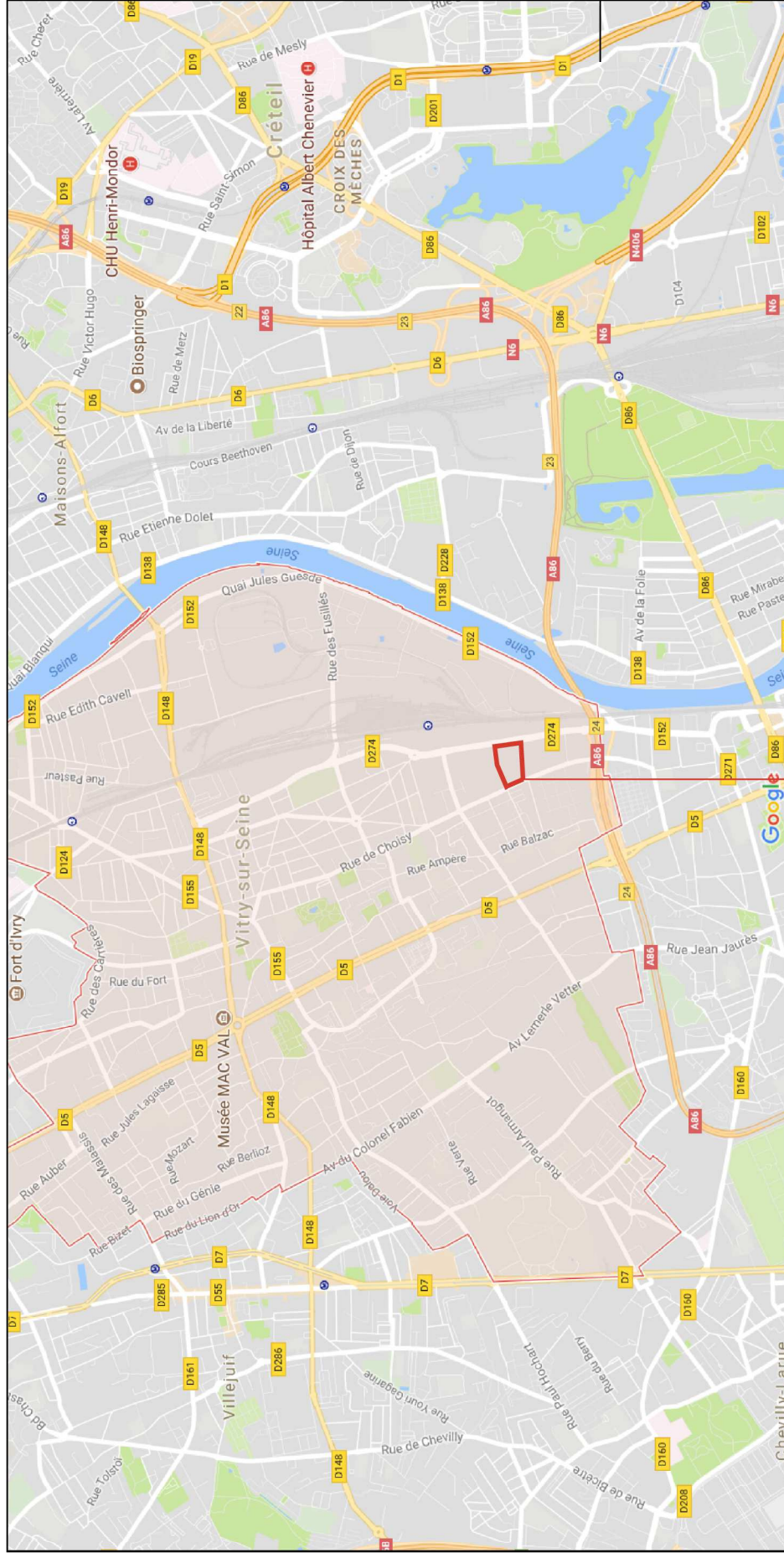
21/09/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

ANNEXE N°2 - Plan de situation



Terrain objet de l'operation

Maitre de l'Ouvrage :



SOGARIS  
SOGARIS 106  
94514 RUNGIS CEDEX

ANNEXE N°2  
A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

CONSTRUCTION D'UN HOTEL LOGISTIQUE  
rue Descartes  
94400 VITRY-SUR-SEINE

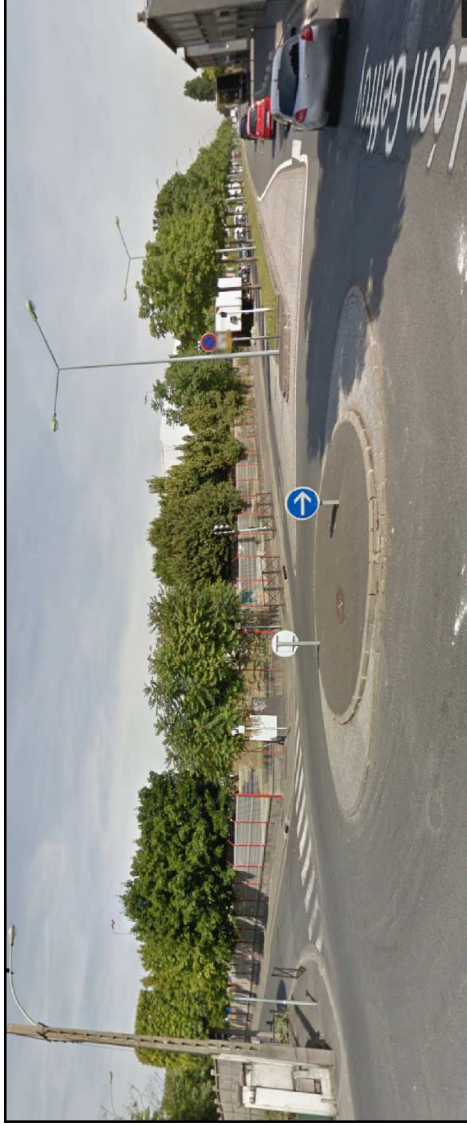
Echelle 1/ 25 000

Format A3

Date 11/09/2017



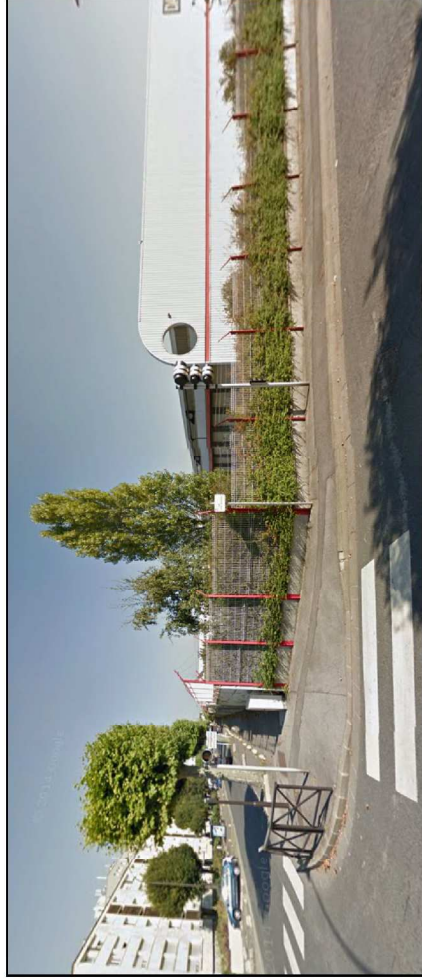
ANNEXE N°3 - Photographies de la zone d'implantation



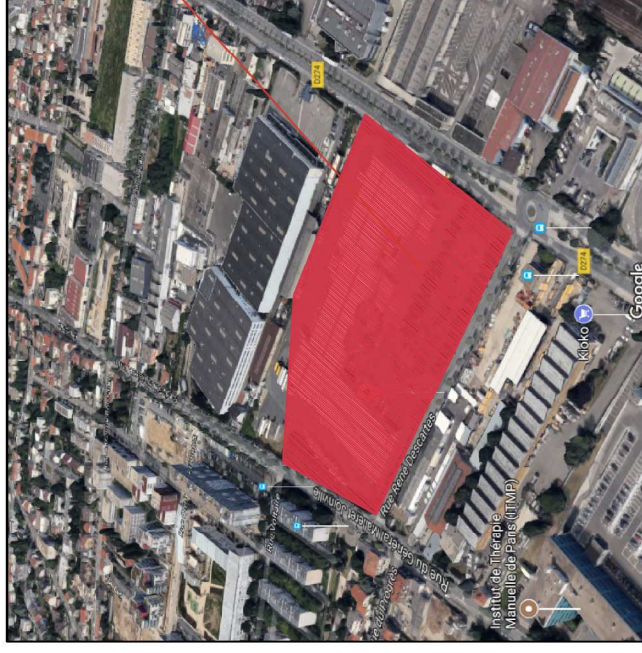
VUE 01 - depuis le carrefour entre la rue Léon Geoffroy et la rue Descartes



VUE 02 - depuis la rue Léon Geoffroy



VUE 03 - depuis le carrefour entre la rue Descartes et la rue Malleret Joinville



VUE 04 - vue aérienne sud-est

Terrain objet de l'opération



Localisation des prises de vue

Maitre de l'Ouvrage :



**SOGARIS**  
SOGARIS 106  
94514 RUNGIS CEDEX

**ANNEXE N°3**  
**A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS**

**CONSTRUCTION D'UN HOTEL LOGISTIQUE**  
rue Descartes  
94400 VITRY-SUR-SEINE

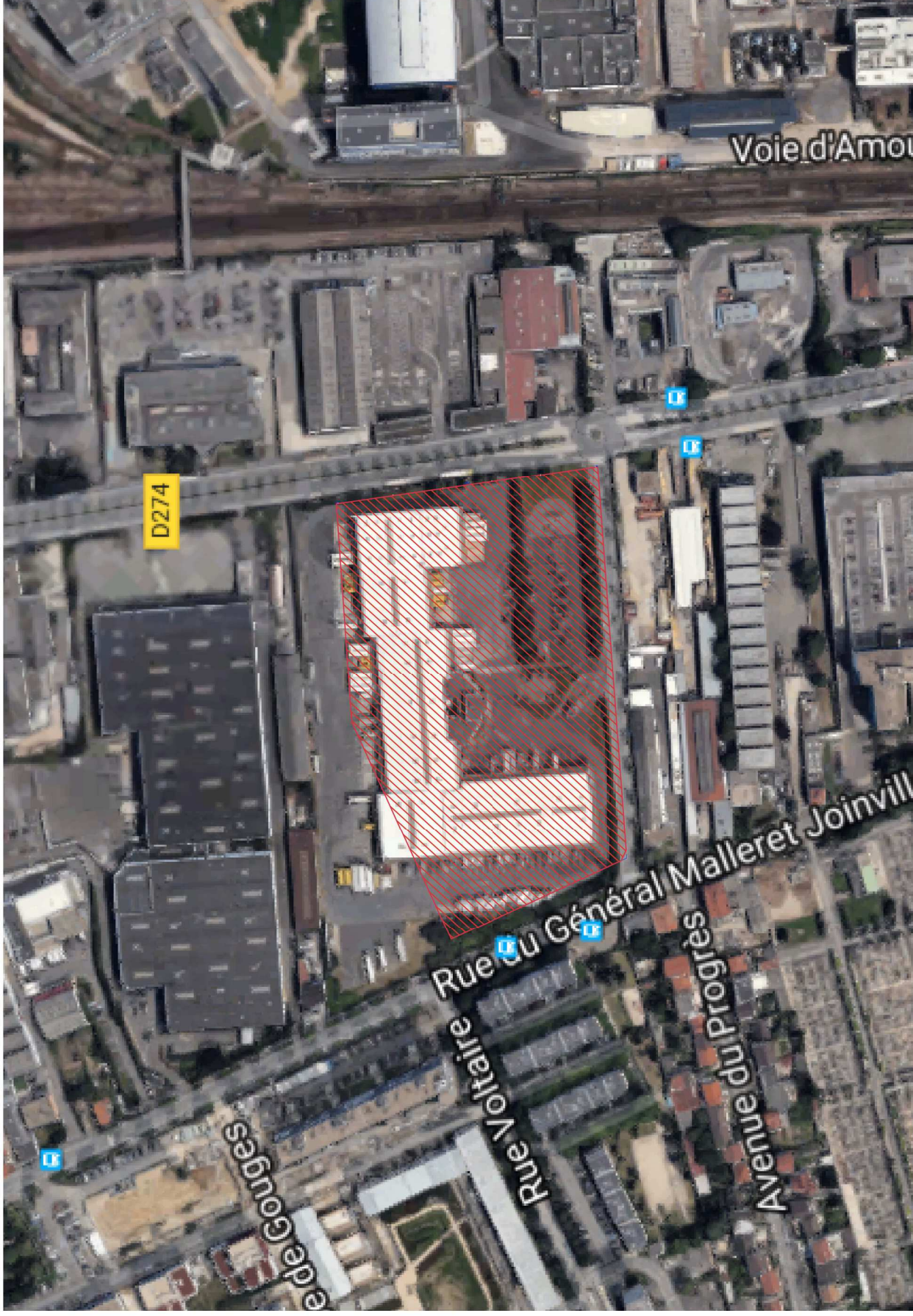
<b>Echelle</b>	sans echelle
<b>Format</b>	A3
<b>Date</b>	11/09/2017







ANNEXE N°5 - Plan des abords du projet



Maitre de l'Ouvrage :



**SOGARIS**  
 SOGARIS 106  
 94514 RUNGIS CEDEX

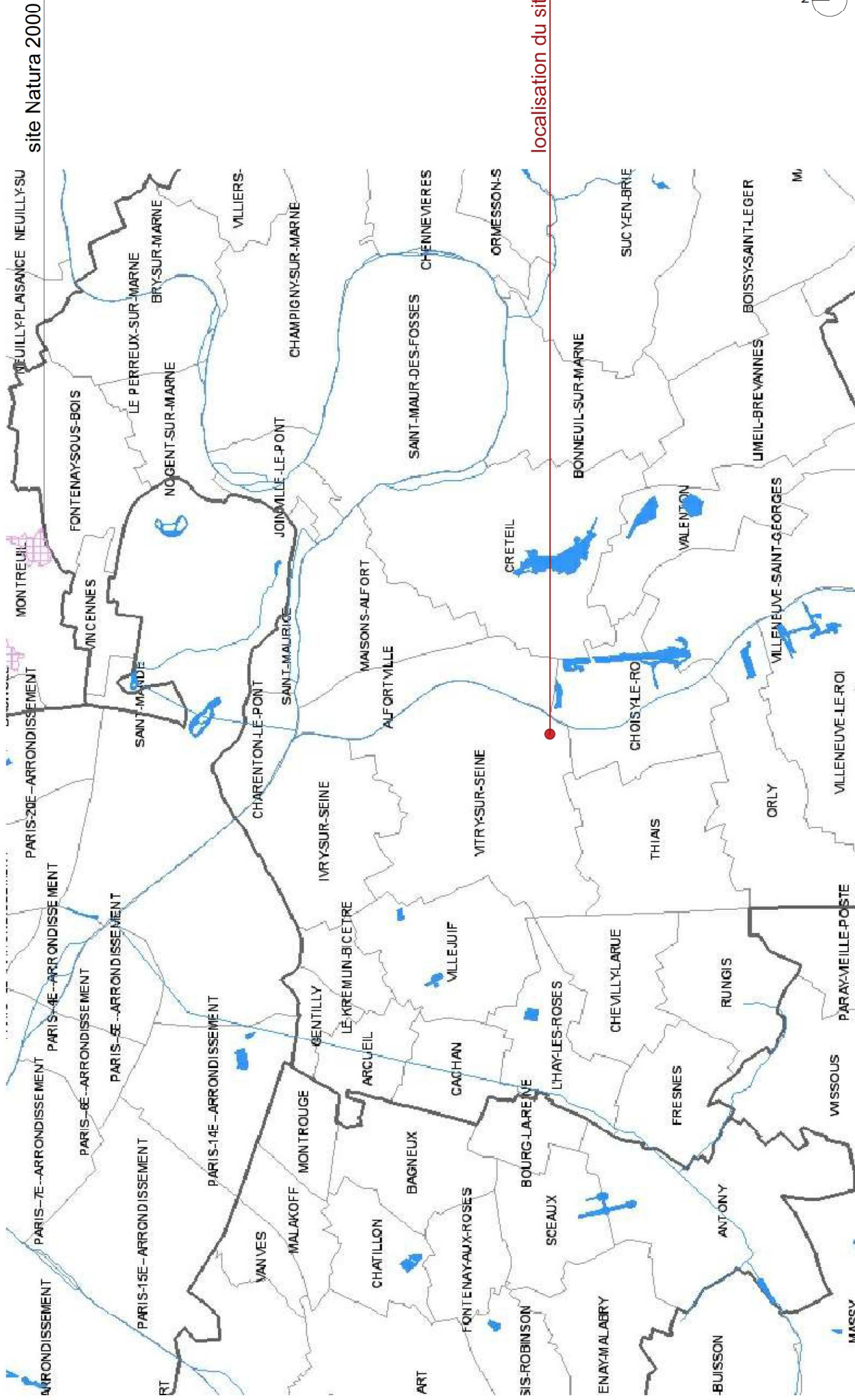
**ANNEXE N°5**  
 A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

**CONSTRUCTION D'UN HOTEL LOGISTIQUE**  
 rue Descartes  
 94400 VITRY-SUR-SEINE

Echelle	1 / 2 000
Format	A3
Date	11/09/2017



ANNEXE N°6 - Carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000



localisation du site

<p>Maitre de l'Ouvrage :</p>  <p><b>SOGARIS</b> SOGARIS 106 94514 RUNGIS CEDEX</p>	<p><b>ANNEXE N°6</b> <b>A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</b></p>		<p><b>CONSTRUCTION D'UN HOTEL LOGISTIQUE</b> rue Descartes 94400 VITRY-SUR-SEINE</p>		<p>Echelle</p> <p>sans echelle</p>
			<p>Format</p> <p>A3</p>	<p>Date</p> <p>22/09/2017</p>	